



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES : FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS (IPERIA MIBE)



LIEU DE LA FORMATION
AGENCE DE MONT DE MARSAN

PUBLIC CONCERNÉ

Assistants maternelles
Salariés du particulier employeur

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Durée : 24 heures
Dates : nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des
compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Favoriser la bientraitance dans une démarche de qualité professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION



La valeur ajoutée des emplois de la famille

Connaître la notion de maltraitance et les obligations légales en découlant.
Identifier les différents types de violence.

Trouver les bons interlocuteurs pour envisager un signalement (Allo enfance maltraitée, 119...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Equipe pédagogique spécialisée
Psychologue
Sociologue

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Myriam DHAILLY
Conseillère en Formation
Professionnelle
myriam.dhailly@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 64